



meylan

CCAS
centre communal
d'action sociale

Délibération du Conseil d'Administration

PREFECTURE DE L'ISERE

26 JUIN 2019

SECTION COURRIER 2

Délibération n°19/21

Nombre d'administrateurs :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Adoptée à l'unanimité

L'an deux mille dix-neuf le 20 juin à 17h30 le Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Blanc.

Date d'envoi de la convocation : le 14 juin 2019

Présents : MM. Mmes, C.Allouis, C. Du Besset, JP. Blanc, F.Dewanckel, T. Feret, R. Paillot, C.Refour, E.Rousselon, H. Viard Gaudin

Pouvoirs : L.Vadon à T.Feret

Excusés : M-J.Guernet,

01 - Objet : Budget du Centre Communal d'Action Sociale de Meylan (CCAS) - Approbation du Compte Administratif 2018

Le Président présente au Conseil d'administration le compte administratif 2018 du budget du CCAS qui fait apparaître les résultats suivants :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats Emis	Titres Emis (dont 1068)	Résultat/Solde
Fonctionnement	1 317 893,96 €	1 325 087,51 €	7 193,55 €
Investissement	26 033,42 €	12 655,19 €	- 13 378,23 €
002 Résultat de fonctionnement reporté 2017		47 066,28 €	47 066,28 €
001 Solde d'investissement reporté 2017		41 267,62 €	41 267,62 €
TOTAL	1 343 927,38 €	1 426 076,60 €	82 149,22 €

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	1 317 893,96 €	1 372 153,79 €	54 259,83 €
Investissement	26 033,42 €	53 922,81 €	27 889,39 €
Restes à réaliser d'investissement 2018	7 963,20 €		- 7 963,20 €
Résultat de clôture 2018 reports inclus	1 351 890,58 €	1 426 076,60 €	74 186,02 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2018 du budget CCAS annexé à la présente délibération tel qu'il lui a été présenté.

Fait à Meylan, le 20 JUIN 2019

Le Président,
Jean-Philippe Blanc